

## ***L'épidémie de dengue se poursuit dans l'ouest***

L'épidémie de dengue en cours se poursuit dans l'ouest et s'étend dans le sud de La Réunion et ce, malgré la forte mobilisation du service de lutte anti-vectorielle de l'ARS Océan Indien. Du 12 au 18 mars, 110 cas de dengue ont été confirmés, portant à 434 le nombre total de cas autochtones signalés en 2018. Les fortes pluies, vents forts, associés à des températures de saison élevées, sont extrêmement favorables au développement des moustiques vecteurs de la dengue. Aussi, afin de contrôler l'ampleur de l'épidémie, la mobilisation de l'ensemble de la population et des acteurs est attendue.

### **— Situation épidémiologique au 20 mars 2018**

Au cours de la semaine dernière (du 12 au 18 mars), 110 cas de dengue ont été confirmés, portant à 434 le nombre total de cas autochtones signalés en 2018. L'épidémie de dengue en cours se poursuit dans les zones de circulation connues dans l'ouest et le sud :

#### **Dans l'ouest :**

##### **à Saint-Paul :**

- Bois de Nèfles et La Plaine (15 cas),
- Gare routière et Etang (24 cas),
- Jacquot (4 cas),
- Le Ruisseau (3 cas),
- Plateau Caillou (2 cas)
- Grande Fontaine (3 cas)

##### **à La Possession, Le Port, Saint-Gilles-les-Bains, et Saint-Leu**

- Possession (5 cas),
- Rivière des Galets et centre-ville du Port (8 cas),
- Cap champagne (5 cas),
- Saint-Leu / Pointe des châteaux (4 cas)

#### **Dans le sud :**

##### **à Saint-Pierre :** Bois d'Olives (9 cas)

Des cas isolés sont également mis en évidence à Saint-Pierre et au Tampon.

Au total depuis le début de l'année 2017, ont été confirmés : **528 cas autochtones**, dont 27 hospitalisations (15 en 2018 et 12 en 2017) et **9 cas importés**.

Par conséquent, l'ARS Océan Indien maintient le niveau 2B du dispositif ORSEC de lutte contre les arboviroses (« Intensification de la circulation virale autochtone et risque d'évolution vers une épidémie »). L'épidémie de dengue en cours devrait se maintenir au cours des semaines à venir avec les conditions météorologiques actuelles propices au développement du moustique vecteur.

La mobilisation de l'ensemble de la population, mais également, des acteurs de la santé est nécessaire pour contrôler l'ampleur de l'épidémie.

## — Mesures de gestion

### >> Actions de Lutte Anti-Vectorielle

Les équipes de Lutte Anti-Vectorielle de l'ARS Océan Indien sont mobilisées et interviennent dans les quartiers concernés par la circulation virale. Près de 1000 visites en porte-à-porte sont assurées chaque semaine, jusqu'à 5 interventions successives dans les quartiers les plus touchés.

Le service n'est donc plus en mesure de répondre aux sollicitations de particuliers appelant au numéro vert pour des interventions à domicile. Les interventions se font uniquement autour des cas signalés par les médecins afin de limiter la propagation de la dengue sur l'île.

**Vous pouvez consulter le planning des démoustications sur notre site internet :**  
[www.ocean-indien.ars.sante.fr](http://www.ocean-indien.ars.sante.fr)

### >> Mobilisation et coordination des acteurs

Au vue de la situation épidémiologique, dans le cadre du niveau 2B du dispositif spécifique ORSEC, une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés est attendue aux côtés de l'ARS OI. Des réunions de coordination sont menées par l'ARS OI pour mettre en place des « opérations coup de poing » avec les communes et intercommunalités dans les quartiers actuellement touchés par la dengue.

Sont également mobilisés :

- **Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)**  
Après leur formation par des agents de l'ARS OI, les 40 sapeurs-pompiers volontaires seront déployés sur le terrain en début de semaine prochaine, pour mener des opérations de sensibilisation et de traitement sur la commune de Saint-Paul.
- **La Croix Rouge Française apportera également sa contribution au dispositif :**  
21 bénévoles ont été formés le week-end dernier à Saint-Benoît par des agents de l'ARS OI. Ils interviendront dès le 24 mars sur les communes de Saint Paul et Saint Pierre.

## — Recommandations de l'ARS à la population : adoptons les bons gestes !

Dans le contexte de fortes pluies et de vents forts, l'ARS OI rappelle l'importance des gestes de prévention à appliquer par tous, **en particulier les habitants des zones touchées** :

- **Éliminer les récipients en eau** autour de son habitation
- **Éliminer les déchets** pouvant générer des gîtes larvaires
- **Se protéger** des piqûres de moustiques
- **Consulter impérativement son médecin**, en cas d'apparition de symptômes de la maladie. (apparition brutale de fièvre éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires, éruptions cutanées, nausées, vomissements, saignements ou fatigue) et **continuer à se protéger des piqûres de moustiques.**

Par ailleurs, en cette période de vacances scolaires, l'ARS OI recommande aux personnes se déplaçant dans les zones de circulation virale de se protéger des piqûres de moustiques.

*La lutte collective est le moyen le plus efficace pour éviter la survenue d'une épidémie.*

### Contact Presse :

Huguette YONG-FONG

Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66

Courriel : [huguette.yong-fong@ars.sante.fr](mailto:huguette.yong-fong@ars.sante.fr)

L'ARS Océan Indien agit pour la santé  
à La Réunion et à Mayotte

